

Sheldon Atlookan – Conseiller de bande  
Aroland First Nation  
Boîte postale 10  
Aroland ON POT 160  
<adresse courriel caviardée>

Monsieur,

Nous vous remercions de votre lettre datée du 1<sup>er</sup> octobre 2019 exprimant, au nom de la Aroland First Nation, votre intérêt dans la tenue d'une évaluation régionale de la région des basses terres de la baie James. Nous avons également reçu votre lettre datée du 15 novembre 2019 proposant une limite géographique pour l'évaluation.

Je conviens des mérites de la tenue d'une évaluation régionale dans une région centrée sur les gisements de minerais du Cercle de feu, dans le Grand Nord de l'Ontario (région du Cercle de feu), au titre de la Loi sur l'évaluation d'impact, pour les raisons suivantes :

- Une évaluation régionale pourrait éclairer les futures évaluations d'impact et les décisions fédérales relatives à un projet.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) m'a informé qu'elle prévoit que les propositions d'infrastructure routière, d'exploitation minière et d'autres activités concrètes dans la région du Cercle de feu peuvent être assujetties à la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Une évaluation régionale apporterait des éclaircissements et contribuerait à l'efficacité et l'efficience de ces évaluations d'impact à l'avenir.

- Le développement prévu pourrait entraîner des effets négatifs sur des domaines de compétence fédérale, notamment des effets cumulatifs, dans cette région.

Les effets sur des domaines de compétence fédérale attribuables au développement prévu pourraient inclure, sans s'y limiter, des effets qui peuvent contribuer aux changements climatiques et des effets négatifs sur le poisson et l'habitat du poisson et sur plusieurs populations d'oiseaux migrateurs visés par la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrants*, ainsi que sur des espèces fauniques protégées par la *Loi sur les espèces en péril*.

- Ces occasions permettent la collaboration entre les différents ordres de gouvernement et la participation d'autres parties intéressées à l'évaluation régionale.

Elles offrent également des possibilités de collaboration avec la province de l'Ontario et de participation de groupes autochtones, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties intéressées, et la tenue d'une évaluation régionale.

- D'autres impacts potentiels, y compris des effets cumulatifs, peuvent toucher les droits des peuples autochtones dans la région.

La région du Cercle de feu se trouve sur le territoire visé par le Traité 9 et compte une population d'environ 24 000 membres des Premières Nations. Le développement prévu dans la région aura des répercussions sur les droits des Autochtones et les droits issus de traités, et sur les ressources, les conditions économiques, la santé et le bien-être collectif.

- Le public s'intéresse grandement au développement ou aux effets cumulatifs dans la région.

En plus de votre demande, nous avons reçu deux autres demandes d'évaluation régionale dans la région du Cercle de feu. Également, lors d'une période de consultations publiques concernant l'évaluation d'impact de la route d'approvisionnement Webequie et de la route d'accès à la collectivité de Marten Falls. L'Agence a reçu des présentations de la Aroland First Nation, exprimant ses préoccupations relatives au développement et aux effets cumulatifs et son appui à une évaluation d'impact dans cette région.

Je n'ai pas encore déterminé les modalités de l'évaluation régionale du Cercle de feu. Mon intention serait de mener une évaluation régionale en partenariat avec la province de l'Ontario.

En premier lieu, j'ai demandé aux fonctionnaires de l'Agence de vous rencontrer pour discuter des activités appropriées, des résultats et des limites spatiales et temporelles de l'évaluation régionale. L'Agence sollicitera la participation d'autres groupes autochtones et organisations non gouvernementales et poursuivra ses rencontres avec la province de l'Ontario et d'autres ministères fédéraux. J'ai demandé aux fonctionnaires de l'Agence de me présenter les résultats de ces discussions d'ici l'automne.

Si vous avez d'autres questions relatives à l'évaluation régionale, veuillez les adresser à Debra Myles, conseillère principale, Évaluations stratégiques et régionales, par téléphone au (613) 957-0626 ou par courriel à [debra.myles@canada.ca](mailto:debra.myles@canada.ca). Madame Myles communiquera avec vous dans les prochains jours pour discuter de l'évaluation régionale et de la participation continue de la Aroland First Nation à ce processus.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

<originale signé par>

L'honorable Jonathan Wilkinson, C. P., députée